

Journal communal d'information  
édité par la Municipalité  
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:  
Rémy Vaucher, municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## à savoir

### Service postal durant les fêtes de fin d'année

Samedi 24.12.88 0730-1100

Une distribution de lettres et de colis

Lundi 26.12.88 Fermé

Pas de distribution

Samedi 31.12.88 0730-1100

Une distribution de lettres et journaux

Lundi 02.01.89 Fermé

Pas de distribution

L'administrateur postal et son personnel présentent leurs meilleurs vœux pour d'heureuses fêtes de fin d'année à tous les habitants de la commune.

### Grande vente de tourtes, cakes, tartelettes et divers au marché de l'Eglise jeudi 1<sup>er</sup> décembre !

L'argent ainsi récolté nous permettra d'assumer le financement de notre dernier camp avec les écoles du Mont, soit la descente du Doubs en bateau. Venez nombreux..!

*Classe 9<sup>e</sup> primaire du Mont*

### Paroisse réformée du Mont

Le groupe "Terre Nouvelle" de la Paroisse réformée du Mont vous invite à une conférence publique le mardi 29 novembre 1988, à 20 h. 15 au foyer de la Grande salle, Petit-Mont

Thème: "La torture", une question brûlante dans le monde, avec M. François de Vargas, secrétaire général du Comité suisse pour l'abolition de la torture.



**A.P.E.  
Groupe du Mont**

Notre assemblée générale s'est déroulée le 25 octobre 1988. La conférence sur "Les blocages en mathéma-

tiques", présentée avec brio par M. Alexandre Roch, a suscité beaucoup d'intérêt.

Tel qu'annoncé au cours de cette même soirée, nous avons l'intention de lancer au Mont un "atelier de théâtre". Ce cours serait destiné aux enfants dès l'âge de 3 ans et adolescents.

Pour de plus amples informations, les parents intéressés peuvent nous adresser le coupon ci-dessous. Après réception et si le nombre de réponse le justifie, nous organiserons une soirée avec la participation de la comédienne à l'origine de cette initiative, Mlle Sophie Markevitch.

#### Atelier de théâtre

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Prénom enfant: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

#### A retourner à:

Lucienne Suter, route de Penau 39,  
1052 Le Mont

*Le Comité*

### Concours des Crèches 1988

Le Comité LOisirs ROMand D'Etablissement Médicaux-Sociaux organise, comme pour les années précédentes, un concours de crèches, qui aura lieu avant les fêtes de Noël 1988.

Ce concours est ouvert à toutes les maisons de retraite et aux associations des aînés dans la Suisse romande et le Tessin. Cette partie de l'exposition sera enrichie de quelques crèches, non sujettes au concours, qui ont déjà été présentées les années précédentes.

En plus, seront présentées plus de 25 crèches, non concourantes, venues du monde entier (Bolivie, France, Mexique, Italie...), relevant pour quelques unes de l'art naïf, ou de l'artisanat précieux pour d'autres; cette exposition parallèle sera très intéressante et assez riche.

Cette manifestation aura lieu à la salle des Châtaigniers au Mont-sur-Lausanne, à partir du mercredi 7 à 14 h. 30, et durera jusqu'au mercredi 21 décembre, date de distribution des prix, jour où une fête de Noël sera organisée à l'intention des participants au concours et de leurs familles.

Pendant toute la durée de l'exposition, il sera possible de consommer sur place et même d'organiser un dîner. Une belle petite salle avec cheminée sera à disposition pour encadrer les visiteurs.

Nous vous invitons à participer, et à venir nombreux admirer les œuvres exposées. Les organisateurs souhaitent que le plus grand nombre d'enfants et adultes viennent encourager les œuvres fabriquées par nos aïeux. Le prix du public sera accordé aux crèches qui auront obtenu la majorité de vos votes.

Pour des renseignements, veuillez vous adresser à:

Pension La Naz, Le Mont, tél. 32 27 34.



### Garder la tradition ...

Vendredi 4 novembre s'est fêté au Home chez nous le "bouquet de chantier" autour d'un repas dans ce qui sera dès septembre 1989, la salle polyvalente de la maison.

Une centaine d'ouvriers, les élèves, le personnel, le comité, sans oublier l'architecte et son équipe ont participé à cette grande tradition, dans l'amitié et la bonne humeur qui règnent d'ailleurs sur le chantier depuis le premier coup de pioche en octobre 1987.

Passants de la route de la Clochette si

le cœur vous en dit, ou vous pique la curiosité, entrez dans la cour, vous verrez une maison où il fera bon vivre... et travailler !

## La Société de Développement du Mont offre et demande

### 1) Pour le plaisir de vos enfants...

Deux ans déjà que nous avons invité les enfants à venir décorer eux-mêmes leurs biscômes de Noël cuits dans le

four à pain curial

Ce fut un tel succès que nous recommencerons cette année. Nous vous attendons aussi nombreux le

samedi 3 décembre prochain  
dès 9 h. 30 à la Cure

Des informations plus détaillées parviendront directement aux enfants en âge de scolarité.

### 2) Pour le perfectionnement des parents...

Restons dans les bonnes choses à manger. Cette fois, c'est toutes personnes désireuses d'en savoir plus

sur la viande

que nous convions à une conférence sur ce thème. En plus des bouchers du Mont-sur-Lausanne, à savoir:

MM. Marcel Piguet  
Pierre Barras  
Michel Henry

(il n'est pas nécessaire de les présenter) qui nous prêteront leur concours, nous aurons la précieuse collaboration de M. Jacques Chapuis, Maître boucher de Vallorbe, qui a déjà passionné bien des auditeurs par son enthousiasme et par la connaissance de son métier.

Si vous voulez augmenter votre savoir faire dans la préparation de la viande et plus en connaître dans le choix des morceaux de porc, de bœuf, d'agneau et de veau,

soyez des nôtres le  
mercredi 30 novembre  
à l'aula du collège du Mottier  
à 20 h. 15

Conférence, projection, débat

### 3) Appel aux commerçants du Mont

Nous pensons déjà au printemps et à la "Grande foire de mai". Nous souhaiterions voir la place du Petit-Mont abondamment garnie par des produits de nos maraîchers, bouchers et fromagers. Nous sommes conscients de la difficulté que représente la mise en place de personnel et du matériel un samedi matin, mais peut-être qu'en s'y prenant assez tôt et avec une collabo-

ration à déterminer, nous arriverons à offrir à la population du Mont, des produits frais bien de chez nous.

Au cas où vous êtes la solution du problème, n'hésitez pas à appeler notre président au n° 32 93 36 ou 32 05 72.

D'avance merci.

## reflets du législatif

Trois préavis municipaux sont à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal en ce 26 septembre au soir. Ce programme confirme l'activité soutenue par notre Municipalité envers la communauté montaine, ainsi que son désir d'engager largement le Conseil communal afin qu'il soutienne ses nombreuses initiatives.

La Municipalité pourra dès lors adhérer au "Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise". Il lui coûtera Fr. 9.- par habitant ainsi que la possibilité de choisir chaque année les institutions qu'elle voudra soutenir. La commission des finances présidée par M. Adrien Dormond préavis favorablement ainsi que le commission ad hoc composée de MM. Marc-Antoine Staub, Pierre Cuche, Jean-Louis Baud, Symon Menétrey et Michel Fleury. Cette dernière demande toutefois à la Municipalité d'étudier l'octroi d'un montant annuel de Fr. 2.- par habitant pour un fonds de soutien aux institutions culturelles communales. La Municipalité se déterminera le moment venu.

Pour un montant de Fr. 100'000.- notre Exécutif sera en mesure d'apporter une amélioration aux équipements du poste de commandement de la protection civile du complexe de Crétalaison.

En effet les tâches que la protection civile ainsi que les conditions de confort en temps de paix justifient cet investissement qui permettra de porter à 20° C, au lieu de 16° C, la température des locaux lorsqu'ils seront occupés, ainsi que de disposer d'une cuisine équipée pour assurer l'approvisionnement des usagers pendant les cours et exercices ainsi qu'en cas de catastrophe ou d'incendie. La commission des finances ainsi que la commission ad hoc composée de MM. André Bonzon, Michel Mattenberger, Michel Odier, Bernard Rochat et Hervé Menétrey ont préavisé favorablement.

Enfin le Législatif a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 110'000.- pour l'étude de l'avant-projet et du projet d'aménagement du carrefour de Cop-

poz. La commission des finances et la commission ad hoc composée de MM. Gaston Amaudruz, Michel Glayre, Auguste Jost et Roger Stutz ont donné un avis favorable. Dans l'assemblée par contre MM. Ernest Lehmann et Adrien Dormond ont relevé le coût important de cet aménagement ainsi que ses désavantages sur le plan des conditions de la vie pour les riverains et le fait que bien même qu'il s'agisse de deux routes cantonales, la participation de l'Etat sera faible (canalisations et trottoirs). Ils ont proposé de renvoyer le projet à notre Exécutif pour qu'il présente une solution tenant mieux compte des besoins de notre population. Seuls trois membres du Conseil ont soutenu cette proposition lors du vote. M. le Syndic a également rappelé que seule la construction de la route de contournement aurait permis de réduire le trafic au centre du village. Malheureusement le projet a été refusé et aujourd'hui il s'agit de faire passer l'ensemble croissant de ce t<sup>o</sup>c au centre du village.

M. Daniel Grosclaude, président du Conseil communal, qui a dirigé les débats en présence de la Municipalité, a levé la séance vers 21 h. 30.

*Le secrétaire du Conseil communal*  
B. Salchli

## Séance du 24 octobre 1988

Le Conseil communal s'est réuni le 24 octobre dernier en présence de la Municipalité. Sous la présidence de M. Daniel Grosclaude deux nouveaux conseillers communaux ont été assermentés. Il s'agit de M. Roger Darbellay qui succède à M. Michel Page, décédé, et de M. Bernard Salchli qui remplace Mme Marianne Debély qui vient de démissionner pour des raisons professionnelles. Rappelons que les deux nouveaux conseillers sont les premiers viennent-ensuite des élections communales de 1985.

Un crédit de Fr. 59'700.- a été accordé à la Municipalité pour l'équipement d'un 2<sup>ème</sup> camion en matériel complémentaire de déneigement. L'entreprise Girardet ayant cessé son activité, c'est avec l'entreprise Rossier que notre Municipalité a passé un contrat pour le déneigement de nos routes. Le montant accordé permettra d'acheter un dispositif d'épandage du sel et du gravillon. Celui-ci se fixe sur le pont du véhicule de sorte que l'opération de "gravillonnage" et de "salage" s'exécute simultanément à l'action du chasse-neige. Cette technique permet d'économiser 25 % du coût de tels travaux qui s'exécuteraient en deux étapes distinctes. Nous sommes ainsi assurés de bénéficier de chaussées qui nous permettront d'arriver à

Groupe de réflexion  
sur les requérants d'asile

Le Mont, fin novembre 1988

Paroisses réformée et  
catholique du Mont

Appel à tous les ménages  
du Mont

Concerne : hébergement privé de candidats à l'asile

Mesdames et Messieurs, paroissiennes et paroissiens,

Les centres d'accueil réservés aux candidats à l'asile sont débordés. Les Autorités civiles de notre canton, le Conseil synodal et l'Evêque auxiliaire, demandent l'aide urgente de chacun pour l'hébergement de candidats à l'asile qui ont une autorisation provisoire de séjourner en Suisse.

Il s'agit de requérants qui sont dans notre pays depuis au moins trois mois et ont une occupation professionnelle. Ils ont donc déjà quelques notions de français.

Seriez-vous disposés à louer une ou deux chambres - pour une période à déterminer et selon vos possibilités - à ces candidats à l'asile ? En cas d'accueil, un loyer de fr. 300.- par chambre et par mois est assuré par l'Etat, ainsi que la demi-pension.

Voilà une occasion de rendre service à plus dépourvus que nous-mêmes pour un temps limité et contractuellement défini. Vous manifesteriez votre solidarité avec les Autorités de notre pays comme avec les requérants d'asile. Une recherche d'hébergement collectif est faite parallèlement à cette demande d'hébergement privé.

Si vous pouvez répondre à cet appel, vous voudrez bien remplir le talon ci-dessous.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs, paroissiennes et paroissiens, à nos sentiments de reconnaissance.

Pour le groupe de réflexion :

paroisse réformée  
A. Curchod

paroisse catholique  
M. Schöni

-----  
Mme, Mlle, M. . . . . Adresse . . . . . tél. . . . .

est disposé(e) à louer  une ou  deux chambres

- avec:  douche,  salle de bains,  utilisation salle de bains familiale

- avec:  possibilité de cuisiner,  demi-pension,  sans possibilité

- pour une durée de:  deux,  trois,  six,  douze, . . . . . mois

- pour:  un,  deux candidats à l'asile:  homme,  femme

Mon offre est à transmettre à:  CARITAS-Vaud,  CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Talon à renv. à Daniel BOVEY, Haute-Brise 14, 1052 Le Mont

(Mettre une croix dans les cases qui conviennent)

l'heure à l'école ou au travail ces fameux matins enneigés !

La commission ad hoc composée de Mlle Michèle Derron, de MM. Roger Rigo, Jean-Pierre Grand, Ernest Lehmann, Roger Stutz ainsi que la commission des finances ont donné un avis favorable à l'octroi du crédit.

Un crédit de Fr. 280'000. — a également été accordé à la Municipalité pour la construction d'une fosse à herbe sur la propriété de M. Th. et Mme L. Menétrey, au chemin de la Viane. Le coût de l'évacuation de nos déchets tant à la Satom qu'à Teufftal est de plus en plus élevé, de sorte que la réalisation d'une fosse à herbe est pleinement justifiée. Un arrangement d'une durée de 30 ans a été convenu entre les propriétaires et la Municipalité, ce qui permettra d'une part de couvrir les besoins de notre Commune en matière d'évacuation de déchets organiques et d'autre part de mettre fin aux nombreux ennuis supportés par M. Hervé Menétrey lors d'usages indécents de l'actuelle décharge. La mise à disposition de ce fond privé à l'intention de notre communauté doit être ressentie comme une attitude très constructive de la part des propriétaires. Qu'ils en soient ici remerciés.

La commission ad hoc composée de MM. Pierre Barras, Michel Rauschert, Albert Rosat, Claude Amaudruz, Claude-Henri Blanc ainsi que la commission des finances ont soutenu le projet de la Municipalité.

Le Conseil a approuvé l'additif modifiant le plan de quartier du "Champ des Merles". En 1985 le Conseil communal avait accepté ce nouveau plan de quartier en demandant toutefois à la Municipalité d'étudier à nouveau l'établissement de la route de la Clochette ainsi qu'une légère modification de son tracé au droit de l'entreprise Menétrey SA, ceci afin de renoncer à un prolongement du chemin du Saux. Le résultat de cette étude a été présenté ce soir. Il a permis au Conseil de constater que les vœux émis en 1985 avaient été pris en compte. Le préavis municipal a été étudié par une commission composée de MM. Henri-Charles Brun, Michel Glayre, Jean-Claude Corbaz, Daniel Spaenhauer et Roger Stutz. Elle recommandait au Conseil d'approuver l'additif au plan de quartier du "Champ des Merles".

*Le secrétaire du Conseil communal  
B. Salchli*

## municipalité

### **Protection civile, contrôle des abris**

La suite du contrôle des abris re-

prendra aux dates suivantes:

- Les 25, 26 et 27 janvier 1989 pour les îlots 5 (Les Planches) et 6 (Penau, Montenailles).
- Les 1, 2 et 3 février 1989 pour l'îlot 7 (Petit-Mont, Valleyres, ch. du Saux, rte de Sauvabellin, Clochette).

Chaque propriétaire dont l'abri sera contrôlé, recevra personnellement par écrit d'ici la fin de l'année la date de notre visite.

Le planning de ces visites devra être tenu rigoureusement. Il est donc indispensable qu'une personne soit présente lors de notre passage, soit le propriétaire lui-même, soit un membre de la famille.

Nous comptons sur votre collaboration pour accueillir et faciliter la tâche des personnes qui ont été convoquées pour accomplir cet important travail.

Le soussigné est à votre disposition pour tous renseignements relatifs à cette opération "Contrôle des abris". Il peut être atteint au 32 26 25 le matin entre 11 h. et midi.

*Protection civile  
Oscar Braillard*

### **Corps des sapeurs-pompiers**

Le violent orage qui s'est abattu sur la région lausannoise, le vendredi 9 septembre, restera encore longtemps dans nos mémoires. Très vite, les quartiers de Pernessy et de la Perause furent ravagés par les eaux boueuses que les canalisations ne pouvaient plus absorber.

Devant l'ampleur de la catastrophe et pour répondre aux nombreux appels de personnes sinistrées, plusieurs équipes travaillèrent sans relâche une partie de la nuit. Si de petits moyens tels que des éponges, aspirateurs et pompes submersibles suffirent pour venir à bout d'inondations minimales, en revanche, il a fallu recourir à des engins plus importants, motopompe, bossette à pression et camion tonne-pompe, pour vider certains sous-sols inondés par des mètres cubes d'eau et de boue.

Au total, ce ne sont pas moins de 21 interventions qui ont été effectuées cette nuit-là. Plusieurs propriétaires sinistrés ont témoigné leur gratitude, d'une manière concrète, à l'égard de nos sapeurs-pompiers. Je tiens à les en remercier.

### Promotions, mutations:

Au début de cette année, la Municipalité a promu au grade de premier-lieu-

tenant, le lieutenant Jean-Claude Amiguet ainsi que le sergent Jean-Daniel Joerg au grade de lieutenant.

Le caporal Serge Rémy et les sapeurs Pierre-André Christinat et Christian Menétrey ont fréquenté les cours pour sous-officiers, leur permettant d'obtenir respectivement le grade de sergent et de caporal. Le caporal Jean-Daniel Pelet et le sapeur Jacques Baudin obtiennent une distinction pour 18 ans de service.

Eric Besson, boursier communal, succède à notre fourrier Bernard Rochat, libéré à fin 1987.

Un sapeur et 14 recrues sont venus regarnir les rangs. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du corps.

A la fin de l'année, après 20 ans de service, notre camarade Jean-Pierre Capt arrive au terme de son activité de sapeur-pompier. Nous lui adressons notre reconnaissance pour son dévouement et la volonté de poursuivre sa tâche comme sapeur de réserve.

### Activités:

Un grand merci s'adresse à notre équipe du Premier-Secours qui est intervenue à 46 reprises depuis le début de l'année, soit:

- 27 cas d'inondation;
- 7 cas de feu;
- 9 cas de déclenchement d'alarme automatique;
- 2 cas de sauvetage (enfants et animal);
- 1 cas pour déplacer un engin obstruant un passage.

D'autre part, nous avons été sollicités pour assurer un service de garde à l'occasion du Giron des chanteurs et de la Fête nationale. Une activité bien remplie si l'on prend en compte quatre exercices de compagnie, sept exercices gaz et premier-secours et deux cours de cadres.

### Recrutement:

Comme chaque année, afin de compléter notre effectif du corps des sapeurs-pompiers, nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées par ce service d'utilité publique et les prions de prendre contact avec le commandant d'ici le 30 décembre 88.

Enfin, des remerciements vont à nos Autorités, tant exécutive que législative, qui par leur soutien et leur compréhension nous aident dans l'accomplissement de notre tâche.

*Pour l'Etat-major:*

*Le cdt Bernard Chabloz  
Chemin Doucy 2  
Tél. 33 02 31*

## le conseil du vétérinaire

On demande souvent au vétérinaire ce qu'il faut faire quand un chien fugue à cause d'une femelle qui est en chaleurs.

Ce problème peut être envisagé sous deux aspects: celui du mâle d'abord (parce que c'est lui qui s'enfuit en général) ou celui de la femelle (parce que c'est elle qui attire l'animal de sexe opposé par, l'odeur qu'elle dégage pendant la période de rut). Il arrive aussi que la chienne parte elle-même à la recherche du mâle.

Quelles sont les solutions à appliquer afin d'éviter les inconvénients ou problèmes posés par cette situation ?

Il faut d'abord empêcher le chien de s'enfuir en l'attachant et en le surveillant lorsqu'il est en liberté. Il faut aussi enfermer la chienne. Tout au moins, il faudrait pouvoir le faire...

Quand on sait que la période de chaleurs dure trois semaines, cette première solution est peu convaincante parce que difficile à réaliser. Par contre, puisqu'il s'agit généralement d'un problème qui concerne deux propriétaires de chiens, un dialogue est à préconiser. Un dialogue courtois entre propriétaires peut favoriser une meilleure compréhension du problème de chacun, et il peut déboucher sur un arrangement à l'amiable capable de satisfaire tout le monde.

Pour faciliter ce contact constructif et pour permettre à chacun d'adopter la solution idéale, il convient de savoir plusieurs choses:

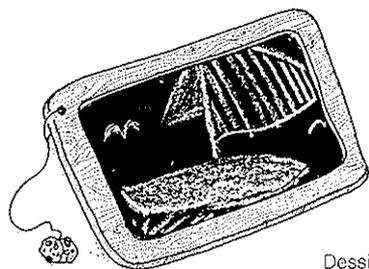
- Les propriétaires de femelles peuvent avoir recours aux pilules à la chlorophylle. Données à la chienne dès le premier jour de la période de chaleurs, elles atténuent sensiblement l'odeur spécifique que l'animal dégage. En outre, il est important de préciser que ces pilules n'ont aucun effet contraceptif et qu'elles n'influencent en aucune façon le déroulement normal du cycle hormonal.
- Les propriétaires qui possèdent un mâle particulièrement excité, qui hurle quand il est enfermé ou qui gémit sans arrêt, peuvent avoir recours aux piqûres à base d'hormone. Ces injections ont un effet de calmant sexuel, et elles n'influencent en rien sur l'état général du chien qui reste parfaitement réveillé et actif.
- Tout autre calmant ou somnifère est, par contre à déconseiller.

La solution extrême reste évidemment

la castration. Mais elle ne devrait être décidée qu'en dernier recours.

Dr L. Walter

## dans nos écoles



Dessin de Joëlle

### Année scolaire 1988-1989

Nos classes primaires et secondaires.

#### Etablissement primaire

E1	Le Mont	Mottier A Mme Gilberte Vuagniaux
E2	Le Mont	Grand-Mont Mme Marianne Neyroud
E3	Le Mont	Grand-Mont Mlle B. Von Krannichfeldt
E4	Le Mont	Petit-Mont Mlle Carine Baumberger
E5	Le Mont	Planches Mme Monique Emery
1P1	Le Mont	Mottier A Mlle Dominique Chevalier
1P2	Le Mont	Mottier A Mlle Véronique Lüthi
1P3	Le Mont	Grand-Mont Mlle Anne Guilbert
2P1	Le Mont	Mottier A Mme Martine Rochat
2P2	Le Mont	Mottier A Mlle Sandrine Gambazzi
2P3	Le Mont	Grand-Mont Mlle Lise Rod
3P1	Le Mont	Mottier A M. Pierre-André Durussel
3P2	Le Mont	Mottier A Mlle Patricia Groux
3P3	Le Mont	Grand-Mont Mlle Catherine Pilet
4P1	Le Mont	Mottier A Mlle Magali Ludi
4P2	Le Mont	Grand-Mont M. Philippe Ramel

#### Etablissement secondaire

5.1	Le Mont	Mottier B Mme Anne-Marie Baur
5.2	Le Mont	Mottier B Mme Françoise Bonny
5.3	Le Mont	Mottier B Mme Catherine Ménétre
5.4	Le Mont	Mottier B M. Jean Prod'hom

5.5	Cugy Chavanne	Mme France Gueissaz
5.6	Cugy Chavanne	Mlle Alice Welti
5.7	Froideville	Bas-de-la-Fin M. Christian Gauthey
6S1	Le Mont	Mottier B M. Jean-Luc Rochat
6S2	Cugy Chavanne	M. Jean-Daniel Giroud
6T1	Le Mont	Coppoz Mlle Anne-Marie Grasset
6T2	Cugy Chavanne	Mlle Nathalie Grégoire
7S1	Le Mont	Mottier B M. François Liaudet
7S2	Le Mont	Mottier B M. Gérald Vaucher
7SUP	Cugy Chavanne	M. François Cuénoud
7T	Le Mont	Mottier B M. Eric Chollet
8S	Le Mont	Mottier B M. B. Matthey-Doret
8T	Le Mont	Mottier B M. François Jäger
9S	Le Mont	Mottier B Mlle Anne-Marie Antonioli
9T	Le Mont	Mottier B M. Pascal Neyroud
D1	Morrens	Laiterie Mme Isabelle Burdet
D2	Le Mont	Mottier A Mme Eliane Barbey
D3	Le Mont	Mottier B M. Jean Schaer

### Camp d'hiver

9.01 au 13.01.1989 La Navizence, Zinal.

5.1 Mme Baur, 5.2 Mme Bonny, 5.3 Mme Ménétre, 5.4 M. Prod'hom, D2 Mme Barbey.

10.01 au 20.01.1989 Ferme de Culet, Champéry.

8DS N. Matthey-Doret.

16.01 au 21.01.1989 Grimentz.

5.5 Mme Gueissaz, 5.6 Mlle Welti, 5.7 M. Gauthey, 6DT1 Mlle Grasset, 6DT2 Mlle Grégoire.

23.01 au 28.01.1989 Cabane Sorbois, Zinal.

6DS1 M. Rochat.

10.04 au 15.04.1989 Cabane Sorbois, Zinal.

D3 M. Schaer.

### Vacances scolaires 1988-1991

1988/89: Rentrée des classes lundi 22 août 1988, après-midi.

Automne:

du jeudi 13 octobre 88, fin des cours, au lundi 24 octobre, début de matinée.

Hiver:  
du vendredi 23 décembre 88, fin des  
cours, au lundi 9 janvier 89, début de  
matinée.

Février:  
du vendredi 3 février 89, fin des cours,  
au lundi 13 février 89, début de  
matinée.

Printemps:  
du jeudi 23 mars 89, fin des cours, au  
lundi 10 avril 89, début de matinée.

Été:  
du vendredi 7 juillet 89, fin des cours,  
au lundi 21 août 89, après-midi.

1989/90: Rentrée des classes lundi  
21 août 1989, après-midi

Automne:  
du vendredi 6 octobre 89, fin des  
cours, au lundi 23 octobre 89, début  
de matinée.

Hiver:  
du vendredi 22 décembre 89, fin des  
cours, au lundi 8 janvier 90, début de  
matinée.

Février:  
du vendredi 9 février 90, fin des cours,  
au lundi 19 février 90, début de  
matinée.

Printemps:  
du vendredi 6 avril 90, fin des cours, au  
lundi 23 avril 90, début de matinée.

Été:  
du vendredi 6 juillet 90, fin des cours,  
au lundi 20 août 90, après-midi.

1990/91: Rentrée des classes lundi  
20 août, après-midi

Automne:  
du vendredi 5 octobre 90, fin des  
cours, au lundi 22 octobre 90, début  
de matinée.

Hiver:  
du vendredi 21 décembre 90, fin des  
cours, au lundi 7 janvier 91, début de  
matinée.

Février:  
du vendredi 8 février 91, fin des cours,  
au lundi 18 février 91, début de  
matinée.

Printemps:  
du jeudi 28 mars 91, fin des cours, au  
lundi 15 avril 91, début de matinée.

Été:  
du vendredi 5 juillet 91, fin des cours,  
au lundi 19 août 91, après-midi.

1991/92: Rentrée des classes lundi  
19 août 1991, après-midi

Automne:  
du vendredi 4 octobre 91, fin des  
cours, au lundi 21 octobre 91, début de  
matinée.

Hiver:  
du vendredi 20 décembre 91, fin des  
cours, au lundi 6 janvier 92, début de  
matinée.

(Les classes seront mises en congé le

vendredi de l'Ascension).

Nous prions instamment les parents  
de se conformer aux dates fixées et de  
ne pas demander la faveur d'un dé-  
part anticipé ou d'une prolongation. Il  
est en effet aisé de comprendre que  
ces congés supplémentaires amènent  
des perturbations dans le travail sco-  
laire et que, d'autre part, il est injuste  
que certains enfants bénéficient de  
vacances alors que leurs camarades  
sont en classe.

En outre, les employeurs sont invités à  
faire, de leur côté, tout leur possible  
pour accorder les vacances à leur  
personnel ayant charge de famille au  
moment des congés scolaires.

Nous remercions d'avance les parents  
et leurs employeurs de leur compré-  
hension.

*La direction*

---

## noces de diamant

---

**M. et Mme Francis Corbaz**



C'est le 13 octobre 1928 que Monsieur  
Francis Corbaz et Mademoiselle  
Edmée Hartmann unissaient leurs  
destins et faisaient bénir leur mariage  
au Temple du Mont par Monsieur le  
pasteur Besançon.

Dès ce jour, Madame Corbaz quitte sa  
profession de couturière pour tenir  
son ménage qui s'agrandira en 1931  
par la naissance des jumelles Claudia  
et Gisèle, puis de Nadia en 1938.

Monsieur Corbaz qui a fait un appren-  
tissage de banque se doit d'assurer  
l'avenir de sa famille en cette période  
difficile d'entre-deux guerres. En 1929,  
il put entrer au Département militaire  
et des assurances, en qualité de  
secrétaire à l'assurance grêle vau-  
doise. Il y travaille jusqu'en 1942,  
année où elle fut dissoute et reprise

par l'assurance suisse contre la grêle  
à Zurich. Dès lors il poursuit sa car-  
rière au militaire. De nombreux cito-  
yens soldats de la commune auront  
recours à lui pour régler des affaires  
de service, particulièrement pendant  
la période de fin de mob.

Monsieur Corbaz a donné beaucoup  
de son temps à la collectivité. Sa com-  
pétence, sa disponibilité et son dé-  
vouement l'ont amené à la présidence  
du conseil communal, de la commis-  
sion scolaire, des Abbayes réunies et  
de l'Echo des bois.

Toutes ces activités ont permis à ce  
couple de suivre l'évolution de cette fin  
de siècle. Si Madame Corbaz éprouve  
aujourd'hui quelque peine à marcher,  
Monsieur Corbaz est quant à lui dans  
une forme parfaite, et tous deux ont  
conservé une vivacité d'esprit remar-  
quable qu'ils sauront certainement  
toujours conserver.

C'est une grande chance qui m'a été  
donnée d'apporter à ce couple, uni  
depuis 60 années, les compliments et  
les vœux de la Municipalité et de pas-

ser en sa compagnie quelques ins-  
tants forts agréables.

*M. Guex, municipal*

---

## nos sociétés

---

**USL (Union des sociétés locales du  
Mont)**

Attribution du prix "Mérite" 1988

L'assemblée de l'USL, composée des  
présidents de 13 sociétés, a désigné à  
l'unanimité les lauréats du prix  
"Mérite" 1988. Il s'agit de

Monsieur Pierre Barras  
et son épouse Antoinette

qui reçoivent notre gratitude pour leur  
efficace et généreux dévouement

auprès de nombreuses sociétés.

En effet, Monsieur et Madame Pierre Barras ont œuvré, avec compétence, disponibilité, amabilité, pour quasi toutes les manifestations organisées en notre commune et par nos sociétés. Chacun se sentait rassuré lorsque Monsieur Barras acceptait la responsabilité d'organiser et de servir les repas et banquets proposés lors de manifestations.

Nous ne saurons assez remercier ce charmant couple et sommes persuadés qu'ils resteront toujours aussi généreux de leurs conseils si ce n'est de leur dévouement.

Nous rappelons que le prix "Mérite" de l'USL est attribué pour:

- un travail important auprès d'une des sociétés locales;
- un dévouement exemplaire;
- un exemple pour la collectivité;
- une distinction personnelle dans le domaine des arts, musique, peinture, sport, civisme, etc.

Pour conclure, nous réitérons nos félicitations et notre reconnaissance à Monsieur Barras et à son épouse Antoinette.

R. Corbaz

## Armes de guerre

C'est par une brillante soirée de clôture admirablement animée par le groupe "Ragers and Symons" (chanteurs de blues réputés) accompagné de Walter et de sa sono, que s'est terminée le 29 octobre dernier, au Foyer de la Grande salle, notre saison de tirs 1988.

La distribution des prix a suivi l'excellent repas-choucroute, préparé avec toute l'expérience de Georgette et Roland Gindroz, et qui a permis à tous les participants de fraterniser.

Cette année, 124 tireurs ont effectué leur tirs militaires au stand du Châtaignier. 50 d'entre-eux ont obtenu la "Mention honorable", décernée pour 85 points et plus. Avec le brillant résultat de 102 points, Roland Gindroz obtient la garde du challenge pour l'année.

Le Tir en campagne, comme le Championnat de groupes, s'est déroulé au stand de Froideville, 23 tireurs sur 33 participants de la société ont obtenu la "Mention honorable". Avec 65 points, François Corbaz a été le mieux classé.

Les palmarès des différentes cibles sont les suivants:

Tirs militaires: 1. (102 pts) Gindroz Roland. 2. (99 pts) Menétréy Symon et Vittoz Charly.

Tir en campagne: 1. (65 pts) Corbaz François. 2. (64 pts) Muller Charles,

Pache Marcel et Sahli Gilbert.

Challenge "La Vaudoise" (classement combiné des tirs militaires et du tir en campagne): 1. (161 pts, 97+64) Pache Marcel. 2. (160 pts, 95+65) Corbaz François. 3. (160 pts, 96+64) Muller Charles.

Challenge "Châtaignier": 1. (94 pts) Favre Louis. 2. (93 pts) Corbaz François, Mermier Alfred et Pache Marcel.

Challenge "Clochette": (96 pts) Barrat François. 2. (95 pts) Corbaz François et Pache Marcel.

Challenge "Amis du tir" (cible "Man-loup"): 1. (468 pts) Pache Marcel. 2. (439 pts) Noverraz Gérald. 3. (437 pts) Borloz Jean-Pierre.

Challenge "Rionzi": 1. (72 pts) Pache Marcel. 2. (71 pts) Amaudruz Michel, Poget Maurice et Vittoz Charly.

Challenge "Tir fédéral" (cible "Section"): 1. (39 pts) Borloz Jean-Pierre.



2. (38 pts) Noverraz Gérald. 3. (37 pts) Gindroz Roland et Poget Maurice.

Challenge "Roi du tir" est attribué avec le titre "Roi du tir" au tireur avec le meilleur résultat à l'addition de toutes les cibles: avec 495,8 pts, Pache Marcel est "Roi du tir" et obtient la garde du challenge pour l'année. Ses dauphins sont Corbaz François avec 488,9 pts et Noverraz Gérald avec 485,9 pts.

Challenge "Jean-Marc Petermann" pour le Tir des Dames: 11 dames ont participé au tir sur la cible qui leur est réservée (6 coups, coup par coup et 4 coups à tirer en 1 minute sur cible A5), pour tenter de décrocher ce nouveau challenge, un magnifique plat à fruit en étain offert par Monsieur Petermann pour encourager le Tir des Dames.

Avec 44 pts, Sylviane Hugonnet obtient le meilleur résultat et, pour la première année, la garde du challenge. Elle est suivie de près par Corinne Blanc (43 pts) et Aline Corbaz (41 pts).

Bravo à toutes les dames qui ont tiré et encore un grand merci au donateur du challenge!

En 1989, la société sera sollicitée pour l'organisation du Championnat de groupes et du Tir en campagne. L'année prochaine sera aussi l'année du Tir cantonal. Pensez donc tous à réserver les dates et venez nombreux au stand.

Le président: André Guex

## Le FC Le Mont sous la loupe

Le FC Le Mont, société très active au sein du village, désire vous présenter ses équipes et ses activités. Dans cette édition nous ouvrons les feux avec la première équipe qui évolue en deuxième ligue après 11 ans passés au purgatoire de la troisième ligue. Bernard Chauvet, l'entraîneur de "la une", est indiscutablement le mieux placé pour vous présenter son équipe.

1<sup>ère</sup> équipe FC Le Mont saison 88/89

debouts de g. à d.: Grand H. (matériel), Duthon Ph., Bader Th., Brender P., Baiche Ph., Monin P., Aellen St., Gonzalez J., Trezzin J.

Streit J.-J. (entr. gardié...)

Accroupis de g. à d.: Porchet Y., Chauvet B. (entraîneur), Foglietta J., Duthon P., Oyon P., Marguet A., Foglia D., Buehler M.

## La continuité avec un nouveau groupe

Cet article doit vous présenter la première du FC Le Mont dans sa nouvelle catégorie de jeu.

Paradoxalement il nous reste un match de championnat avant la pause. Notre place de quatrième avec 12 points en 12 matches me satisfait. Malheureusement, après un départ en fanfare, "8 matches 12 points", nous accusons le coup avec 4 défaites consécutives. Le problème actuel de l'équipe est qu'elle reste muette devant le but adverse...

Je dispose actuellement d'un effectif de 15 joueurs, dont 6 ont participé à la promotion en deuxième ligue, les 9 autres venant d'horizons divers, tels que Renens, Stade-Lausanne, Lausanne-Sports et Concordia.

Nous sommes sur la brèche depuis le 19 juillet à raison de 3 à 4 entraînements par semaine, matches y compris.

Pour cette première saison en deuxième ligue, l'objectif est de terminer dans le premier tiers du classement en continuant à jouer un football offensif et le plus spectaculaire possible. Le sérieux et l'esprit positif du groupe sont des atouts certains pour atteindre ce but.

Pour terminer je voudrais remercier, MM. J.-J. Streit, H. Grand et H. Milliquet pour leur précieuse collaboration. Je remercie également nos fidèles supporters et je les encourage à venir toujours plus nombreux pour nous soutenir autour des stades.

Au nom du Football-Club, je vous souhaite à tous un joyeux Noël et une très bonne nouvelle année.

Bernard Chauvet

## de nos lecteurs

### Dictons de décembre

- Si l'hiver en décembre ne fait son devoir, au mois de janvier au plus tard il se fera voir.
- Si le soleil luit à la Sainte-Eulalie, pommes et poires à la folie (10 déc.).
- Quand Noël vient en clarté, vends ta charrette et tes bœufs pour acheter du blé.
- Quand Saint-Ambroise fait neiger, de dix-huit jours de froid nous sommes en danger (7 déc.).
- La véritable amitié ne gèle pas en hiver.
- Décembre de froid trop chiche ne fait pas le paysan riche.

### Pensée du mois

Celui qui n'a pas un seul vrai ami, ne mérite pas de vivre.

Démocrite (Grecque)

### Dictons de janvier

- Hibou hululant en soirée, annonce belle journée.
- Vieilles amours et vieux bisons s'alimentent en toutes saisons.
- A la Saint-Vincent tout dégèle ou tout se fend. L'hiver reprend ou sa rompt les dents.
- Si le premier de l'An a été beau, août sera toujours chaud.
- A la Saint-Vincent, l'hiver monte ou descend (22 janvier).
- Pluies de janvier ne vont pas dans le panier.

### Pensée du mois

Il y a des secrets qui se gardent plus par délicatesse que par dissimulation.

Bernavente (Espagne)

### Bon à savoir

- Ne lavez jamais les œufs avant de les ranger, car leur coquille deviendrait perméable à l'eau.
- Autrefois on se vengeait de quelqu'un en badigeonnant ses chaussures avec du lait d'ânesse. Pourquoi ? parce qu'il attire les puces.
- En ne salant une préparation qu'en fin de cuisson, vous constaterez que vos casseroles en aluminium se terniront moins vite.
- Nos grand-mères nettoyaient et empesaient leurs dentelles noires en les plongeant dans du café bien noir et sucré. Pourquoi ne pas les imiter ?
- Le fromage ? le matin, c'est de l'or, à midi, c'est de l'argent, et le soir, c'est du plomb.

### Poème

#### Novembre

*Lorsque je t'ai croisé sur le chemin  
l'opulence de tes atours m'a fait dire:  
- tiens, quel beau jour !*

*Pas seulement un fragment nouveau du  
temps donné  
une journée qui se répète avec des gestes  
remis  
non, c'est tout auréolé d'une ambiance de  
fête  
que tu es arrivé, toi, Novembre 1<sup>er</sup>.*

*Tu étais si courtois et d'allure distinguée  
que tu as fait soupirer d'aise la jeune  
matinée;  
le sourire du soleil sur le front des collines  
avec cet air doux gonflant l'espace entier  
nous ont fait oublier le grand vent agité  
fouillant à pleines mains la région  
offusquée.*

*Novembre, j'aime ta majesté !  
ton nom grave sur un accord de basse  
prononcé;  
ce mélange de mort et de lumière  
alors que tu reflouris tout plein les  
cimetières;  
et les contrastes de tes journées  
en images d'été ou en ombres d'hiver  
la mine fraîche de tes petits matins gantés  
de givre.*

*Novembre, tu n'encombres pas nos yeux  
et nos oreilles  
de mirages trop beaux, de promesses de  
fruits,  
tu fais tout ton possible pour étirer le jour  
et laisser quelques feuilles colorées aux  
bosquets;  
tu résistes à la brume, la perce de clartés  
persuade par ton sourire le décor fragile  
à sortir de ses limites et à se présenter.*

*Novembre, les parfums et les bruits  
inquiétants des bois  
où tout craque comme des mots secs*

*ne gardant plus rien de leur substance  
font penser à tous temps qui ont fini la  
danse  
et nous ramènent à la raison  
que le foi été égarait en ses bouffées de  
passion.*

*La nuit patiente, montée de l'embrasement  
puis des cendres du couchant  
dans sa tête étoilée des feux de la  
dis tance*

*plus que jamais nous offre ses longs silences;  
nous nous sentons alors trop petits pour  
l'hiver*

*en ayant déjà peur du coupant de la glace  
des oiseaux abîmés, du deuil imperceptible  
de la nette cassure.*

*Novembre, promène encore ta main sur  
notre coin de terre*

*fais qu'elle s'attarde un peu à l'horizon  
et que le grain semé se torde, puis s'éclate  
avant que tout se fige*

*avant ce craquement des fibres où tout  
durcit*

*avant ces ciels sans regard, aux yeux  
remplis de larmes*

*donne-nous quelques douceurs à retenir  
un babil de ruisseau sous les feuilles qui  
s'entassent*

*des senteurs d'écorces, de mousses  
desséchées*

*et les soupirs du sol qui va se reposer.*

Violette Corbaz, novembre 1988

## "4 coins du mont"

### Dates de parution pour 1989

En 1989, le journal "Aux 4 coins du Mont" continuera à paraître tous les deux mois. Vos articles doivent être déposés au plus tard à la date indiquée, à l'adresse suivante:

M. Rémy Vaucher, ch du Mottier 3, 1052 Le Mont/Lausanne, tél. 32 00 03.

### Pour l'année 1989, le calendrier est le suivant:

<u>Dépôt des articles</u>	<u>Parution</u>
10 janvier	fin janvier
10 mars	fin mars
10 mai	fin mai
10 juillet	fin juillet
10 septembre	fin septembre
10 novembre	fin novembre

Merci de votre collaboration et de votre ponctualité.

## prochain journal

### Parution

Fin janvier 1989.

### Date limite du dépôt des articles

10 janvier 1989.

### Rédacteur

M. Rémy Vaucher  
Chemin du Mottier 3  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Téléphone (021) 32 00 03

\*\*\*\* VŒUX \*\*\*\* VŒUX \*\*\*\* VŒUX \*\*\*\*



*Les autorités de notre Commune  
ainsi que l'ensemble du personnel  
communal souhaitent à tous  
d'excellentes fêtes de fin d'année  
et espèrent que 1989 sera une année  
heureuse pour tous*



\*\*\*\* VŒUX \*\*\*\* VŒUX \*\*\*\* VŒUX \*\*\*\*

*Les Planches: classe de M. Charles Pache*



1<sup>er</sup> rang: André Belet, Maurice Corbaz, Leonie Baude, Lucien Amaudruz, Marius Mädre, Emile Amaudruz,  
Paul Corbaz, Elie Belet, Armand Corbaz, Henri Belet, Paul Taillens

2<sup>ème</sup> rang: Ida Borgeaud qui tient André, Marthe Belet, Julia Henny, Mina Corbaz, Freda Belet, Berthe Duperret,  
Blanche Favre, Eva Belet, Louise Corbaz, Rose Corbaz, Aline Hadorn, Louise Capt, Benjamin Corbaz, Maurice Henny

3<sup>ème</sup> rang: Albert Taillens, Charly Mogeau, Robert Bezençon, Charles Belet, Jean Turel, Louis Belet, Armand Corbaz,  
Rodolph Raviler, René Rinchi, Alfred Taillens

4<sup>ème</sup> rang: Gustave Taillens, Aline Corbaz, Madeleine Duperret, Blanche Favre, Yvone Menétrey, Lina Menétrey,  
Marie Wasen, Suzanne Belet, Juliette Mogeau, Lina Mogeau, Aline Amaudruz, Jeanne Belet, Emma Corbaz,  
Aline Menétrey, Jeanne Menétrey, Eugénie Belet.